

Le MUYinfos

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LE MUY

N°39
1^{ER} TRIMESTRE
2021



DOSSIER - P. 8

LE MUY

ET LA

PROPRETÉ

SOMMAIRE

Fin d'année au Muy	4
Mémoire	7
Dossier	8
Enfance / jeunesse	16
BIJ	18

Environnement	20
Actus de la cité	22
Infos pratiques	31
Important	36
Agenda	39



Si vous n'avez pas reçu Le MUY Infos dans votre boîte à lettres, le magazine est à votre disposition :

- À l'accueil de la Mairie
- Au Point Infos Tourisme
- À la Médiathèque
- Dans les commerces du Muy
- Sur le site Internet de la ville en téléchargement : www.ville-lemuy.fr



Chères Muyoises, chers Muyois,

Ce sont des vœux un peu particuliers que l'équipe municipale vous adresse, après une année 2020 éprouvante pour chacun d'entre nous.

L'année 2020, deux confinements, les enfants privés en partie d'enseignement, de nombreuses familles dans la peine. Mais notre Commune, tournée volontairement vers l'Avenir, a continué ses investissements dans les bâtiments, dans l'aménagement notamment des jardins du Moulin de la Tour et dans la rénovation de ses voiries. Durant ces périodes, nous devons remercier l'ensemble du personnel communal qui a assuré l'ensemble des missions au service de la population.

L'année 2021 qui s'annonce risque d'être encore difficile, selon les prédictions de ceux qui croient savoir, mais qui ne savent pas, nous maintenant ainsi dans l'incertitude.

Néanmoins, il faut que nous gardions l'espoir de vaincre ce virus, notre pays aura les capacités de rebondir et repartir vers des jours meilleurs.

Nous souhaitons que chacun soit préservé dans sa santé, que nos Entreprises et Commerces renaissent suite à cette crise sans précédent.

Nous mettrons toute notre énergie pour que les projets communaux entrepris se concrétisent en cette nouvelle année.

À toutes et tous, le Maire et le Conseil Municipal souhaitent que l'année **2021** soit celle du renouveau.

Le Maire
Liliane Boyer



Directeur de la publication :
Liliane Boyer, Maire du Muy.

Rédacteur en chef :
Renée Dombry-Guigonnet,
Adjointe.

Rédaction :
Renée Dombry-Guigonnet,
Vincent Galiez, Stéphanie
Roux, Karine Morales.
Photographies : Brigitte
Wavrant, Karine Morales,
Vincent Galiez, Stéphanie
Roux, Robert Pirotte.

Photos :
iStock, Freepik

Conception graphique :
Agence **declik** : declik.com

Impression Riccobono.

Retrouvez toutes les
informations de la ville sur
www.ville-lemuy.fr





■ La ville a revêtu ses habits de lumière

Après le coup d'envoi des illuminations lancé par Madame le Maire le **vendredi 4 décembre**, d'élégantes et féériques décorations ont une nouvelle fois fait scintiller les rues du centre-ville, la façade de la Mairie et les ronds-points de la commune, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

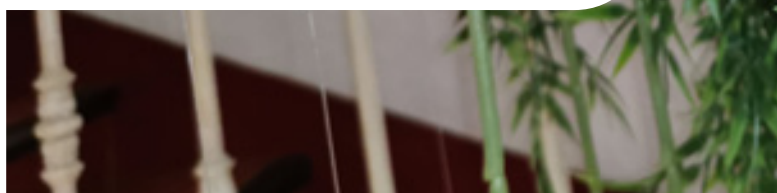
Une nouveauté cette année, un magnifique sapin orné de boules et de guirlandes lumineuses, installé sur l'esplanade Henry Sénès.

Plus que jamais, la magie de Noël était au rendez-vous au Muy.

■ Noël à la Mairie

La décoration de la Mairie est chaque année, le signal que Noël approche à grand pas.

Pour s'accorder à l'esprit joyeux de cette grande fête familiale, l'Hôtel de Ville s'est orné de décorations, de lumières et de guirlandes suspendues réalisés cette année dans les tons d'or et d'argent, les traditionnelles couleurs des réveillons d'antan, gage de moments de bonheur partagés.



■ Distribution de 485 colis de Noël aux Anciens

Le Père Noël de la commune est aussi passé pour les seniors de 75 ans et plus.

Mardi 15 décembre, nos aînés ont été accueillis par Madame Françoise Chave, Adjointe et vice-présidente du CCAS et les membres du CCAS à la salle polyvalente où leur était remis un colis bien fourni de produits régionaux, terrines, vin, plats cuisinés en bocaux, douceurs,...

Tout en respectant les recommandations sanitaires en vigueur, tous ont été heureux de recevoir ce « cadeau » annonçant les festivités de Noël et la fin de cette année 2020.

Les Muyoises en maison de retraite n'ont pas été oubliés, en effet les colis leur ont été livrés à domicile.



■ La compagnie Cicadelle à l'école maternelle de la Peyrouas

Vendredi 4 décembre, la Compagnie Cicadelle est venue à l'école maternelle de la Peyrouas pour transporter les petits écoliers dans un monde fantastique et captivant, à travers un spectacle vivant de cinéma théâtral « Le Noël des petits ramoneurs ».

Le conte met en scène des petits ramoneurs au travail à quelques jours de Noël. Ils sont les seuls à pouvoir nettoyer les cheminées car ils sont tout petits. Mais une mission attend le plus fort d'entre eux. Le traîneau du Père Noël a été volé. Aidé par les enfants et la fée douceur, le héros Lou, a fait preuve d'ingéniosité, de force et de courage pour déjouer les pièges tendus devant lui.

Passant du réel à l'imaginaire, de la scène à l'écran, le comédien a entraîné les enfants dans de folles aventures et à la rencontre de divers personnages.

Un magnifique moment d'émerveillement et d'échanges.



■ La magie de Disney aux écoles

C'est sur leur 31 que les deux souris les plus célèbres d'Amérique sont venues **mardi 15 décembre** rendre une petite visite aux enfants des écoles du centre-ville et de la Peyrouas. Juste avant les vacances, Mickey et Minnie en costumes de fête, ont dansé sur les airs de Noël dans la cour des écoles, un pur moment de bonheur surtout pour les plus petits de la maternelle, certains enfants avaient même préparé des cadeaux et des petits mots pour remercier les deux charmantes souris de leur passage.

■ Noël à la crèche « Les Minots »

Vendredi 18 décembre, n'était pas un jour comme les autres pour les bouts d'choux de la crèche « Les Minots » : c'était Noël avant l'heure.

Quelques petits cris, des rires, un peu d'agitation puis le calme (ou presque) dès lors que les agents de la petite enfance, costumés pour l'occasion, ont commencé à narrer la merveilleuse histoire de la remise des cadeaux par le Père Noël aux enfants du monde entier.

Un spectacle adapté aux tout-petits et qui a réussi à captiver leur attention.





■ Visite du Père Noël dans les écoles

Cette année encore, le Père Noël a pensé aux petits écoliers Muyois.

Il leur a fait la surprise de venir leur rendre visite le **vendredi 18 décembre** au matin à l'école maternelle du Micocoulier et l'après-midi à celle de la Peyrouas.

Dès 9h, le voilà qui arrive, la hotte bien garnie de petites douceurs et d'un petit cadeau pour chacun.

Toujours impressionnés par ce grand homme à la barbe blanche, un peu émus mais bien joyeux, les enfants et leurs enseignants ont remercié le Père Noël pour sa venue en chantant une comptine, pour le plus grand bonheur du vieux Monsieur.



■ 2^{ème} édition de Joyeux Noël au Muy

En cette fin d'année, Le Comité des Fêtes et de Loisirs de La Ville du Muy a organisé plusieurs événements gratuits autour de la célébration de Noël. Avec comme introduction à la fête le cirque Michto du **21 au 23 décembre**, les artistes ont donné plusieurs représentations sur le parking du Roucas, avec un bonus un petit défilé en ville, les mascottes géantes ont ouvert la marche et les clowns ont assuré la distribution de friandises et de ballons à sculpter aux petits. Autre rendez-vous récréatif, le **mercredi 23**, avait lieu la 2^{ème} édition de la course de trottinettes entre le skate-park du parking du Roucas et les Jardins du Moulin de La Tour. Les enfants ont fait fi des virages et autres passages délicats du parcours, l'épreuve s'est terminée par la remise des prix aux vainqueurs en présence de Romain Vacquier 1^{er} Adjoint et Eddy Barré Conseiller Municipal en charge des festivités. Dernier jour au programme des réjouissances, le **dimanche 27 décembre**, Mickey et le Père Noël ont eu l'honneur de clôturer les festivités, la souris accompagnée des fidèles compagnons : Donald, Dingo...ont paradé en musique sur la place du marché, le Père Noël fidèle à son habitude a offert des bonbons aux chérubins les plus audacieux, les parents ont d'ailleurs saisi cette occasion pour faire de nombreuses photos.

La joie et la fête en continu, tel était le programme de Joyeux Noël au Muy, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour de nouvelles émotions !

■ Cérémonie du 1^{er} novembre

Chaque année, la Municipalité s'associe au Souvenir Français afin de rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur durant la 1^{ère} et la 2^{ème} guerre mondiale.

Confinement oblige, la cérémonie du **1^{er} novembre** s'est déroulée en comité restreint.

Au cimetière communal, Jean-François Chamoulaud, président du Comité du Souvenir Français a procédé à la lecture du message national puis a déposé, accompagné de Madame le Maire une gerbe devant le Monument aux Morts, avant de se diriger vers la stèle de bienfaiteurs du Muy pour un recueillement.

Par ailleurs, la Direction Générale du Souvenir Français du Var et le Comité du Souvenir Français du Muy ont tenu à rendre hommage, en déposant une plaque commémorative au Monument aux Morts à Monique Boulanger, présidente du Souvenir Français de 2009 à 2019, disparue l'année dernière.



■ 11 Novembre

Malgré le contexte sanitaire, la commémoration de l'armistice du **11 novembre** 1918 a été célébrée selon la tradition en centre-ville.

Le cortège des autorités civiles et militaires, accompagné des élus de la ville s'est rassemblé directement devant le Monument aux Morts où la cérémonie s'est déroulée dans le plus grand recueillement dû à cet événement. La lecture des messages officiels a été suivie de l'énoncé des noms des militaires français morts depuis le début de l'année, ainsi que les noms des 57 Muyois tombés lors de la Grande Guerre par Laurent Barros, conseiller municipal, vice-président et trésorier de l'association des ACDF.

Des bénévoles en costumes ont rendu hommage aux poilus de 14-18, aux résistants de 40 et aux militaires des OPEX.

Après quelques mots de Madame le Maire, les dépôts de gerbes et les remerciements aux porte-drapeaux ont clôturé ce moment solennel.

■ Alex Sutton n'est plus

Il était un des derniers vétérans qui ont libéré le Muy le 15 août 1944.

Alex SUTTON avait gardé des liens étroits avec notre village en assistant pendant plusieurs années à la commémoration de la Libération du Muy dont il était un des héros.

Il nous a quittés le **26 octobre 2020** et a retrouvé ses camarades d'armes à qui nous devons notre liberté.





LE MUY ET LA PROPRETÉ



LA VOLONTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES A ÉTÉ DE FAIRE DE LA PROPRETÉ DE LA VILLE UNE PRIORITÉ EN AUGMENTANT SIGNIFICATIVEMENT LES EFFECTIFS ET EN SE DOTANT DE MATÉRIELS PROFESSIONNELS. **ALAIN CARRARA**, ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX SERVICES TECHNIQUES, ÉLU DE TERRAIN, Y EST TRÈS ATTACHÉ.



Le Muy et la propreté

Avec son centre ancien et ses nombreux quartiers urbanisés, Le Muy demande un entretien régulier et constant dans le domaine de la propreté.

Ce qui est en charge principalement des services techniques municipaux.

Avec ses 26 employés dont 8 spécialement affectés au nettoyage, les services techniques sont dotés d'un matériel efficace et spécifique (1 petit véhicule électrique équipé d'un nettoyeur Haute Pression (Goupil), 1 grosse balayeuse avec un nettoyeur très Haute Pression, 1 petite balayeuse pour le centre-ville, 3 souffleurs, 1 machine à faucarder).



Goupil



Souffleur



Grosse balayeuse



Épareuse



Petite balayeuse



Gâce à ces équipements, le centre ville est entretenu chaque jour avec un effort particulier le jeudi après-midi et le dimanche après-midi par 3 agents municipaux et le goupil, après le déroulement du marché.



Les dalles des trottoirs de la route de la Bourgade bénéficient d'un nettoyage à l'eau chaude par une entreprise muyoise 2 fois par an (fin mars et septembre).

Le balayage à la main effectué quotidiennement par 2 employés complète ce dispositif.

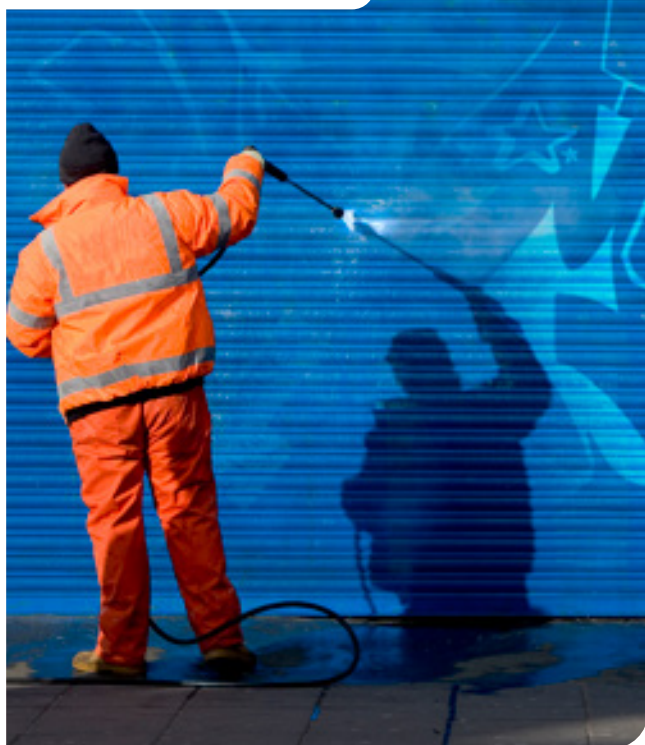
En outre, le 1^{er} lundi de chaque mois, la RN7 est nettoyée alternativement du Rond-Point Bir Hakeim (entrée Ouest de la commune) jusqu'à la Mairie et de la Mairie à la Tour Charles Quint.





Chaque jour une tournée est effectuée par un agent et un véhicule dédiés exclusivement à la surveillance de la propreté de la ville. Hormis cette veille, il est chargé de vider toutes les poubelles fixes en centre-ville et aux proches alentours. Il signale les éventuels dépôts sauvages.

Si des tags sont repérés, ils sont traités le mieux possible et dans les meilleurs délais.



L'installation de 7 toutounettes permet aux Muyoïsi qui promènent leur chien de laisser les rues aussi propres qu'avant leur passage. Encore faut-il que les propriétaires de nos amis à quatre pattes fassent un petit effort. Mais le résultat en vaut la peine.





La Municipalité s'occupe aussi des chats errants abandonnés en menant depuis plusieurs années une campagne de stérilisation avec l'aide de l'association 30 millions d'amis et des vétérinaires du Muy.

■ COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les déchèteries communautaires sont à la disposition des particuliers pour recevoir gratuitement leurs encombrants.

En cas de difficulté de transport, tous les vendredis, Dracénie Provence Verdon agglomération propose une collecte à la demande des encombrants volumineux (machine à laver, cuisinière, réfrigérateur, literie ...) est organisée sous réserve de vous inscrire préalablement en mairie au 04 94 19 84 24. Ce service est réservé exclusivement aux particuliers.

■ COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Pour répondre au mieux aux dispositions réglementaires qui rappellent l'interdiction de brûler les déchets verts des ménages, l'agglomération a mis en place la collecte des déchets verts à la demande sur la Dracénie.

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de la Mairie au 04 94 19 84 24.



Les pigeons sont aussi une préoccupation car leurs fientes envahissent les rues et les immeubles du centre-ville.

Bientôt (au cours du 1^{er} trimestre 2021) un pigeonnier contraceptif limitera la production de ces oiseaux. Placé au jardin du Moulin de la Tour, à droite du skate park, ce pigeonnier en bois attirera les pigeons par la nourriture stérilisante proposée et les incitera ainsi à pondre dans ce lieu.

Celui-ci sera visité régulièrement par la société SOGEPI-SERVIBOIS (gestion des populations des pigeons des villes) pour effectuer une maintenance.

Toujours en centre-ville, les platanes ont été élagués par les agents communaux ce qui diminue considérablement le volume de feuilles mortes dans les rues et sur les places.

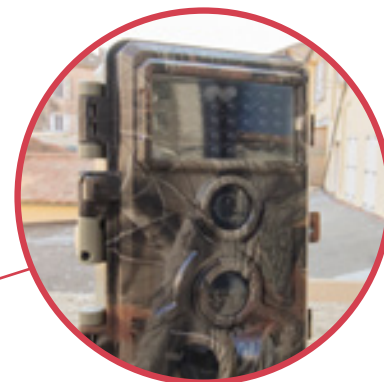


Leurs chemins communaux sont faucardés, à partir d'avril et pendant environ 3 mois. L'équipe fauche l'herbe sur les bords de ces chemins, nettoie les caniveaux tout le long et y revient si besoin est.

Un renfort dans cette tâche est apporté par l'entreprise d'insertion sociale « Clarisse Environnement ».

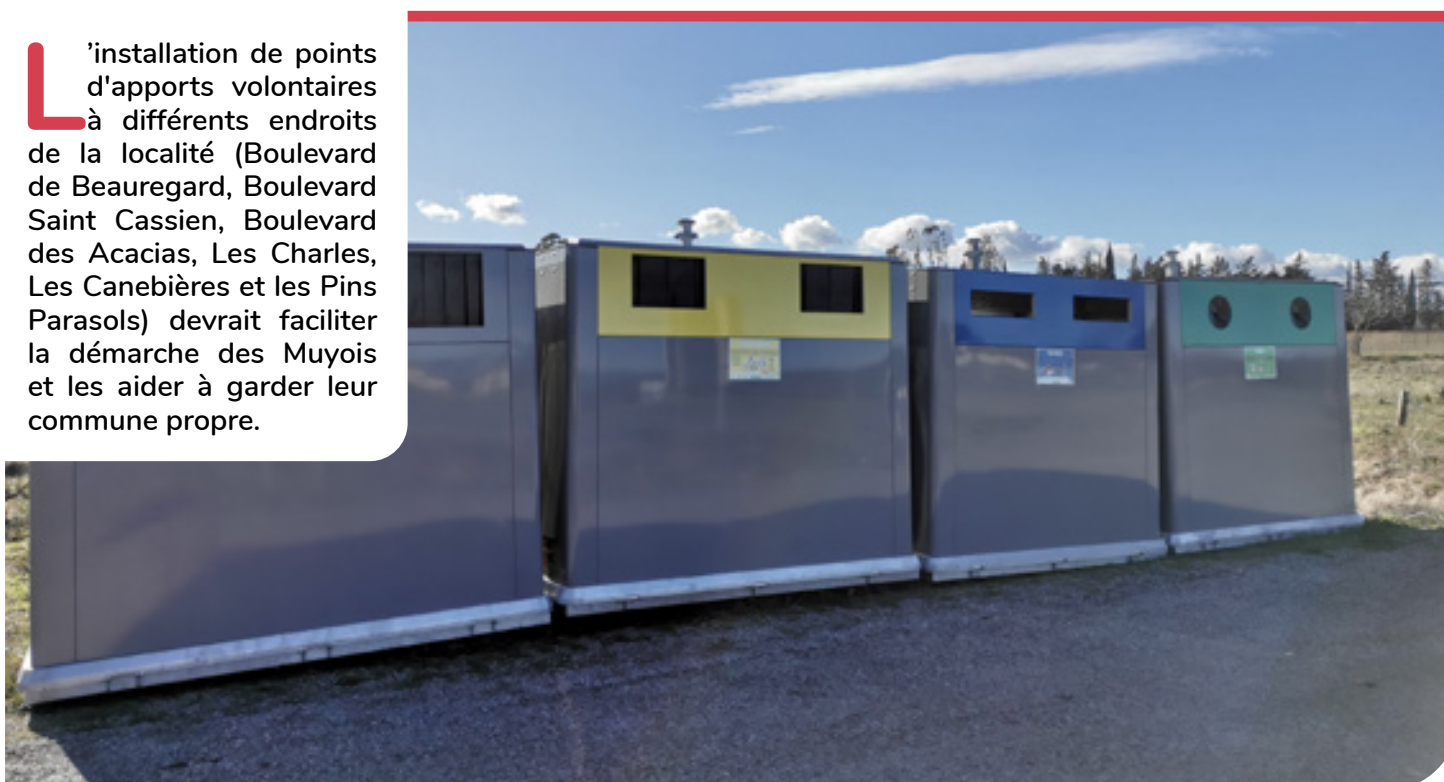
Quant aux lotissements, ils font régulièrement l'objet d'un balayage avec une grosse balayeuse et un souffleur selon un planning précis.





Les containers d'ordures sont surveillés par des appareils photos à déclenchement automatiques (14) qui prennent sur le fait les contrevenants (133 PV en 2020) ce qui évite les dépôts d'ordures inappropriés (gravas, monstres...).

L'installation de points d'apports volontaires à différents endroits de la localité (Boulevard de Beauregard, Boulevard Saint Cassien, Boulevard des Acacias, Les Charles, Les Canebières et les Pins Parasols) devrait faciliter la démarche des Muyois et les aider à garder leur commune propre.



Les administrés doivent respecter le règlement municipal : sortir les poubelles d'ordures ménagères selon l'horaire demandé, maîtriser les chiens en promenade, éviter de jeter des papiers ou emballages divers (tracts, papiers gras, enveloppes de bonbons, paquets de cigarettes vides, mégots, canettes vides etc...).

Le résultat espéré est l'affaire de tous : élus, personnel municipal et usagers. Chacun doit avoir à cœur de garder sa ville propre et agréable, pour être fier d'y habiter.

■ Visite de Madame Sarah El Hairy, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'engagement au Lycée Régional du Val d'Argens



À l'occasion de son déplacement dans le Var, Madame Sarah El Hairy, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement auprès du Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, s'est rendue dans les locaux du Lycée Régional du Val d'Argens **jeudi 1^{er} octobre**.

Cette visite officielle s'est déroulée dans le cadre des semaines de l'engagement. Au cours de sa venue, la Secrétaire d'Etat a échangé avec les lycéens sur les thèmes de la République et la Citoyenneté en présence de Christine Banerjee, Proviseure, de Richard Laganier, Recteur de l'Académie de Nice, de Romain Vacquier 1^{er} Adjoint de la Ville du Muy, de Philippe Michel-Keisbauer, Député de la circonscription et de Claude Alemagna Conseiller Régional.

Les élèves ont ainsi été sensibilisés sur leurs droits et devoirs au sein de leur établissement scolaire et en dehors, une initiative dont le but était de dynamiser la participation des jeunes dans l'engagement collégien et lycéen.

■ Les vacances de la Toussaint au Centre de Loisirs

Le centre de loisirs a ouvert ses portes durant les vacances d'automne. Les parents peuvent compter sur cet accueil de loisirs sans hébergement, pour occuper leurs enfants, les activités ne manquant pas. Dans les murs de la Maison de La Jeunesse, les plus petits autour du thème d'Halloween ont participé à des travaux pratiques de cuisine et création de masques, les loisirs en extérieur ont conduit les 3/5 ans sur la pelouse du stade de rugby et jusque dans les Bouches-du-Rhône à la découverte des espèces présentées au zoo de la Barben. Les grands du pôle des 6/11 ans ont eux aussi été gâtés via les différentes activités mises en place par les animateurs de la Maison de La Jeunesse.

Tantôt apprentis reporters, tantôt équilibristes en devenir, les enfants se sont essayés au jeu des interviews improvisées et aux acrobaties à travers un cycle de 8 séances d'acroport (sport qui consiste à composer collectivement des acrobaties statiques ou en mouvement). Avec le même entrain, les petits citoyens ont été sensibilisés à la notion de développement durable sur le thème des fruits et légumes de saison, découverts lors des différentes randonnées en forêt, au marché provençal de la ville ou lors d'ateliers de cuisine.

La quinzaine de la Toussaint touchant à sa fin, c'est avec les figurines et décors du conte d'Hansel et Gretel projetés grâce à un petit théâtre d'ombres que les enfants ont mis du merveilleux dans ces vacances...





■ Battles à l'école élémentaire de la Peyrouas

Au vu du contexte actuel et du protocole imposé sur les écoles, les animateurs ne peuvent plus proposer d'animations ni mettre à disposition du matériel (ballons, échasses, cordes à sauter etc...).

Les enfants ont dû trouver d'autres passe-temps pour s'occuper comme la danse, en surfant sur l'effet de mode du moment « TIK TOK ». Voyant cet engouement l'animateur, Jean, a voulu organiser des petits « battles » de quelques secondes entre enfants puis des battles en équipe. Le bruit s'est vite répandu et face à la demande, Jean a donc organisé une compétition qui a eu lieu tous les jeudis depuis les vacances de la Toussaint. Les enfants avaient une semaine entre chaque compétition pour s'entraîner pendant les récréations. Chaque jeudi les enfants remportaient des points et cela s'est fini **jeudi 17 décembre** avec l'équipe vainqueur constituée de Manon, Emma et Mathilde.

Félicitations à tous !

■ Actions solidaires à l'école élémentaire de la Peyrouas

À l'approche des fêtes de fin d'année, les enseignants de l'école élémentaire La Peyrouas sous la houlette de Pascaline Le Mélinier, directrice, ont invité tous les élèves à sortir leurs crayons, leurs plus belles plumes et faire travailler leur créativité débordante pour réaliser dessins et cartes de vœux aux résidents de la maison de retraite « Les Mille Soleils ».

Autant d'œuvres qui ont réchauffé les cœurs et illuminé le quotidien de nos aînés particulièrement fragilisés en cette période de pandémie. Cette action a permis de maintenir le lien intergénérationnel. Une belle initiative complétée par la confection de boîtes solidaires adressées aux personnes dans le besoin.



■ Des lycéens solidaires des Restos du Cœur

Petit article rédigé par les élèves du lycée du Val d'Argens eux-mêmes pour expliquer leur action.

Nous sommes élèves, membres du CVL (Conseil de la Vie Lycéenne) du lycée du Val d'Argens du Muy, et nous sommes heureux de vous présenter notre action pour les restaurants du cœur. En tant qu'élèves engagés envers cette association, nous avons pris l'initiative de les contacter dans le but de coopérer, avec pour objectif, organiser une collecte de dons au sein de notre lycée. Nous avons débuté la démarche en créant une affiche de sensibilisation, que nous avons affichée dans l'ensemble du lycée ainsi que sur les réseaux sociaux. Les jours de collecte étaient le **16, 17, 18 décembre**, la semaine avant les vacances de Noël, la période idéale pour montrer notre soutien aux personnes en situation de précarité !

La collecte était très conviviale. C'était nous, les élèves du CVL, qui étions derrière les stands de collecte durant toutes les récréations. Les élèves généreux nous ont apporté toutes sortes de denrées alimentaires, ainsi que des produits d'hygiène et des fournitures pour bébé. Au total, nous avons collecté pas moins de 140 kg de denrées. Ce fut une merveilleuse expérience que nous sommes prêts à recommencer !



Mieux connaître le BIJ

« SITUÉ AU 2, RUE JOACHIM OLLIVIER, LE BIJ (BUREAU INFORMATION JEUNESSE) OUVERT DEPUIS SEPTEMBRE 2012 COMPTE 3 AGENTS (LAURA ALLOUNI RESPONSABLE, LEÏLA ET BRAHIM, INFORMATEURS JEUNESSE ET AGENTS D'ACCUEIL). »



- L'information Jeunesse a été créée comme un service de proximité aux jeunes destiné à leur apporter les éléments de réponses dont ils ont besoin pour prendre les décisions relatives à leur vie quotidienne, ou à leur avenir, les mieux adaptées à leur situation. En améliorant la connaissance de leur environnement, en leur apportant des conseils dans tous les domaines de leur vie, l'information jeunesse a pour but de rendre les jeunes plus autonomes, plus responsables et renforcer leur confiance en eux en facilitant l'intégration sociale et leur citoyenneté.
- Les missions principales du Bureau Information jeunesse (BIJ) sont : l'accueil, l'écoute, l'orientation individuelle des 16-25 ans, l'aide aux salariés, demandeurs d'emplois, étudiants et assurer un service d'information dans tous les secteurs de la vie quotidienne à savoir l'emploi, la formation, les métiers, les études, le logement, la santé, la vie pratique, la vie associative, les activités sportives et culturelles, les vacances, les départs à l'étranger et le service civique.
- Le BIJ est aussi un espace de services et d'aide aux démarches administratives depuis la dématérialisation de l'administration : aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation, aide à remplir les dossiers administratifs (CAF, CPAM, Dossier de logement sociaux, dossier de Bourses ...)

- Le BIJ du Muy est régulièrement sollicité pour des questions liées à l'orientation ou au choix d'une filière d'études, l'emploi, la formation, le logement et la mobilité.
- Globalement, il fait partie d'un réseau qui accueille tous les jeunes, proposant une information sur de nombreux sujets, dans un cadre ouvert qui permet cependant (et privilégie) le conseil individualisé sous forme d'entretien direct en tête-à-tête avec le professionnel.

LES GRANS AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR LE BIJ

1. Favoriser l'emploi
2. Favoriser l'orientation et l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes
3. Accompagner vers l'autonomie, encourager l'esprit citoyen et les initiatives
4. Coaching des jeunes
5. Éduquer à l'information, éduquer au numérique

UNE OFFRE D'ACTIVITÉS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

Des animations et actions de prévention « jeunes » en relation avec les acteurs de la prévention (mois sans tabac, prévention au sida, réseaux sociaux, harcèlement, sexisme, publics collégiens, lycéens, mission locale ...)

L'EMPLOI

Le BIJ permet de mettre en relation les jeunes et les opérateurs du service public de l'emploi : Pôle Emploi, la Mission Locale grâce aux annonces du BIJ mais aussi d'animations ponctuelles. Aide à la rédaction du CV et lettre de motivation. Le BIJ participe activement en coordination avec les différents partenaires de la commune

LES ACTUALITÉS 2020

- À l'occasion de « La quinzaine des familles » organisée par la CAF et le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) du Var, le BIJ a été à l'initiative du « Forum des acteurs autour de la parentalité sur le Muy » et sur le forum des familles le 4 octobre 2020 à la salle polyvalente du Muy.

Objectifs :

Faire connaître aux familles les acteurs et les professionnels de la parentalité, créer du lien et partager un moment de convivialité.



Structure présentes au forum des acteurs autour de la parentalité :

- Médiathèque
- APS (Association de Prévention Spécialisée)
- MSAP (Maison France Service)
- UTS (Unité Territoriale Sociale)

- Aide à la préparation du forum de l'emploi en partenariat avec le pôle emploi en février 2020
- Le BIJ a participé à la communication, à l'installation, et a tenu un stand de goûters offerts gratuitement au public présent ce jour là.
- Participation active à la communication de toutes les animations proposées aux habitants QPV (Quartier Prioritaire de la politique de la Ville)

PARTENAIRES POLITIQUE DE LA VILLE

Régulièrement, des animations gratuites (arts plastiques, jeux de société jeux en bois, sport en extérieur, activités remise en forme spéciale jeunes filles et femmes prévues en 2021) sont mises en place à destinations des enfants, des jeunes et des familles QPV centre ancien.

Pilier « cohésion sociale »

- Culture / animations
- Ludothèque LEI JOUGADOU
- UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique)
- Médiathèque
- Trait Libre

Pilier « Emploi et Développement Économique »

- Pôle Emploi
- Clarisse environnement

- CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
- Mission Locale
- CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie)

Horaires d'accueil du public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Renseignements : Tél : 04 98 12 49 36 / mail : bij.lemuy83520@gmail.com

CRÉATION DE « LE MUY EMPLOI ACTION » (LEA)

Le Bureau information jeunesse va être conservé mais sera englobé très prochainement dans une structure plus vaste qui englobera l'ensemble de ses actions qui dépassent largement le cadre de la seule jeunesse. « Le Muy emploi action » (LEA) sera le service référent de tous âges pour l'emploi, la politique de la ville, l'action sociale et l'information jeunesse. Les Muyoises disposeront ainsi d'un service d'emploi, de politique de la ville, d'action sociale et d'information jeunesse complété par la Maison France services (aide aux formalités administratives numériques) située dans les mêmes locaux (Maison des associations).



Lina Ciappara,
Conseillère Municipale déléguée à la Politique de la Ville.

PARTENAIRES ACCUEILLIS AU BIJ

Mise à disposition de salles pour des ateliers à la demande d'APS, Clarisse environnement Mission Locale, Pôle Emploi et d'autres partenaires....

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVIV 2 fois par mois	AVOCAT 1 ^{er} mardi de chaque mois	CIDFF tous les mercredis de chaque mois	MISSION LOCALE tous les jeudis de 9h00 à 12h00	CLARISSE ENVIRONNEMENT ateliers et entretiens
ALPHABÉTISATION tous les lundis de 9h à 11h au BIJ et un autre groupe avec UDV Fratelli	CLARISSE ENVIRONNEMENT sur demande			MISSION LOCALE tous les vendredis de 9h00 à 12h00
	ÉCRIVAIN PUBLIC 1 ^{er} et 3 ^{ème} mardi de chaque mois			PÔLE EMPLOI réunion les vendredis à la demande
	MISSION LOCALE tous les mardis de 14h00 à 17h00			



■ Opérations « Nettoyons La Nature »

Suite à une convention établie entre le lycée professionnel et la base nautique municipale Louis Go, les 12 élèves de seconde générale, première et terminale STAV du lycée professionnel Agricampus des Arcs ont participé, **vendredi 25 septembre**, à l'opération « Nettoyons la Nature ». À cet effet, les jeunes participants et leurs professeurs embarqués ont collecté tous les déchets rencontrés à bord de canoë kayak sur la rivière de l'Argens. Le ramassage fut sans appel : presque une tonne. Un constat amer pour un contenu très varié : emballages plastiques, bouteilles de toutes sortes.... Cette matinée d'action a été l'occasion de sensibiliser les élèves à l'environnement, à la protection de la nature et au développement des gestes éco-citoyens afin de vivre dans un cadre naturel plus agréable. En fin de matinée, Gil Olivier, Adjoint et Aurélien Sénès, conseiller municipal tous deux en charge de l'environnement sont venus féliciter les jeunes pour leur implication.

Le **mardi 17 novembre** c'était au tour des collégiens du Muy et de leurs professeurs de nettoyer les abords de leur établissement (espaces verts, trottoirs, etc) tout en triant les déchets ramassés (sacs de mégots, papiers et cartons, verre et déchets non recyclables).

Le résultat est au-delà de leurs espérances : non seulement les élèves se sont montrés très motivés, efficaces et impliqués et sont volontaires pour renouveler l'expérience.

■ Des travaux en forêt communale

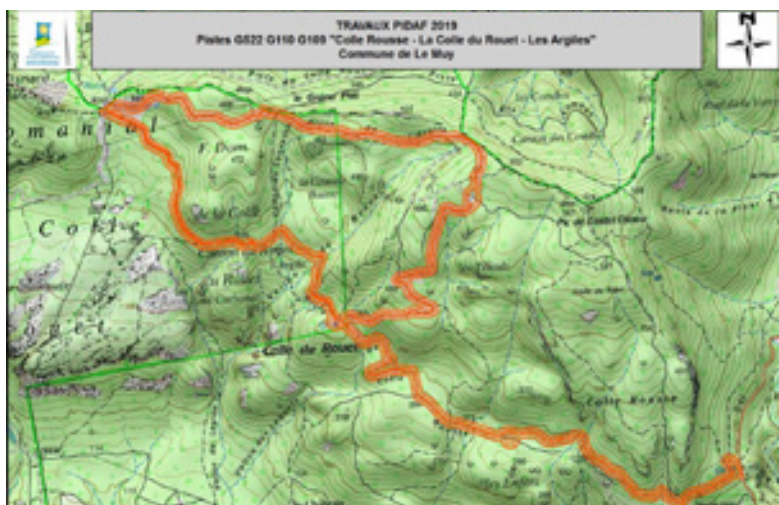
Les ouvriers de l'Office National des Forêts (ONF) ont effectué des travaux dans la forêt communale du Muy en vue de l'amélioration de peuplements forestiers. Les ouvriers se sont dans un premier temps rendus à proximité du Château du Rouet sur une parcelle de 4 hectares de régénération naturelle de pins maritimes brûlés lors du passage du feu en 2003. Les travaux ont eu pour but de mettre les plus belles tiges en situation d'évoluer dans les meilleures conditions.

Dans un second temps, les abords du Vallon de la Péguière (5 hectares), en bordure de la route D47 ont dû être traités. Cette parcelle présente un peuplement de chênes lièges ayant également été largement détruite par le feu de 2003. L'intervention consistait à mettre en valeur de jeunes rejets de chêne liège. L'objectif étant de mener ces chênes vers un peuplement présentant une ambiance forestière et d'obtenir à terme des sujets aptes à fournir des tiges propices à une future récolte de liège de qualité.

Gil OLIVIER, adjoint à l'environnement, accompagné de Julien SALIVET, agent ONF en charge de la gestion de la forêt du Muy sont venus visiter les chantiers.



■ Travaux en forêt par le PIDAF [Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier]



Dans le cadre du PIDAF, un maintien en condition opérationnelle du débroussaillage DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) des pistes E254, G522 et G109 de la commune est obligatoire. La zone débroussaillée se composait de deux bandes de 25 mètres de large de part et d'autre de la piste, ainsi que d'un périmètre de 50 mètres autour des citernes DFCI, pour une surface totale de 49 hectares. Ces travaux sont subventionnés à 80% du montant HT.

Les aides sont issues du programme FEADER2019, dont les principaux contributeurs sont l'Europe, la Région, le Département et dans une moindre mesure l'État.



■ Tocard's Cup

Prévue le week-end du **26 et 27 septembre**, la Tocard's cup s'est déroulée, en raison du mauvais temps, uniquement le dimanche.

Cette compétition de wakeboard organisée au lac du Rabinon par ExoLoisirs83 dirigée par Raphaël Menconi a accueilli les meilleurs riders français. Durant toute la journée, les compétiteurs des différentes catégories se sont affrontés devant des juges nationaux qui ont noté l'impression générale avec 50% air figures et 50% obstacles, mais également la difficulté, le style et l'amplitude de chacun des participants sur un tour de télésiège nautique. Le site a été exceptionnellement aménagé pour l'occasion avec la mise en place d'un village exposants. La manifestation s'est terminée dans une ambiance chaleureuse avec la remise de prix.

Félicitations aux organisateurs, aux bénévoles, aux partenaires et aux sportifs sans qui cette compétition ne pourrait avoir lieu.

■ Inauguration Bar-Cave à Vin « La Cave et ses Terroirs »

Vendredi 16 octobre a été inauguré le commerce « La Cave et ses Terroirs » que la commune du Muy a mis en location au bénéfice de M. Patrick BOUTTEFROY, ce dernier ainsi que Madame le Maire avaient invité la population venue nombreuse en cette occasion.

Madame le Maire a pris la parole pour faire part de sa volonté de politique active de revitalisation du centre-ville et espère que cette initiative en amènera d'autres.

M. Patrick BOUTTEFROY a remercié tous ceux qui l'ont aidé dans son projet et a invité Madame le Maire à dévoiler l'enseigne de la façade du local commercial. S'en est suivi un apéritif convivial offert par M. BOUTTEFROY.



■ Mobilisation pour les sinistrés des Alpes-Maritimes

Après la tempête et les pluies diluviennes qui ont dévasté, le **2 octobre** une partie de l'arrière-pays niçois, le Muy s'est mobilisé pour apporter son soutien aux sinistrés du département voisin. Une collecte s'est organisée sur la commune.

Environ 1500 kilos de produits de première nécessité et de denrées alimentaires ont été récoltés à la salle polyvalente : eau, lait, couches-bébé, boîtes de conserves etc... Parmi les donateurs, Muyois, administrés des communes environnantes, écoles, entreprises et tant d'autres. Une fois la collecte terminée, les sapeurs-pompiers du Muy ont acheminé tout d'abord les dons à la caserne des pompiers de Fréjus puis à la caserne de Contes en charge de la redistribution dans les zones sinistrées. Enfin les marchandises ont été chargées dans les véhicules de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers du 06 afin d'être remis en fonction des besoins des différentes vallées du département.

Un immense merci à tous pour votre élan de générosité.

■ Chantier du SDIS au Muy

Dans la ZAC des Ferrières, un ancien bâtiment d'entrepôt est en travaux, pour le transformer en future direction départementale du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var.

Invités par BTP83 et accueillis sur le chantier par l'entreprise Muyoise GTPV, les élèves des sections de 1^{ère} année de CAP Maçon et Maintenance des Bâtiments Collectifs du lycée du Val d'Argens ont pu rencontrer les divers acteurs à l'œuvre pour cette lourde réhabilitation tels que le conducteur des travaux, le chef de chantier et les ouvriers des différents corps d'état.

Le but de cette visite était de permettre aux élèves d'échanger avec les professionnels.



■ Une centenaire de plus au Muy

Henriette Castellan née Mireur a fêté ses 100 ans **mardi 24 novembre**. Une nouvelle année mais surtout un nouveau siècle que cette Muyoise a célébré auprès des siens. C'est en effet un mercredi 24 novembre 1920 qu'Henriette a vu le jour, rue Carnot.

Avec son défunt mari Aimé, artisan-peintre, ils ont toujours résidé au Muy. Durant 32 ans, elle a tenu une droguerie qui se situait route de la Bourgade. Madame Françoise Chave, adjointe au 3^{ème} âge et vice-présidente du CCAS lui a rendu visite pour lui souhaiter un très bon anniversaire et lui remettre un bouquet de fleurs de la part de la Municipalité.

Très émue, elle l'a accueillie tout sourire, ravie d'évoquer quelques souvenirs dans la bonne humeur.

■ Marthe Georges nous a quittés

C'est un personnage d'excellence au Muy qui a disparu le **10 janvier 2021**. À l'âge de 97 ans. Marthe Georges a été témoin d'une époque passée riche en événements qu'elle a relatés dans 2 ouvrages de souvenirs.

D'abord la vie au quotidien au début XX^{ème} siècle et la 2^{nde} guerre mondiale avec ses conséquences sur la vie des Muyoises, puis l'après-guerre et toutes ses tribulations politiques qu'elle a vécues en première loge, ayant occupé le poste de secrétaire générale à la Mairie du Muy.

Après une vie familiale et professionnelle bien remplie, elle est partie nous laissant la trace d'un Muy passé.





Un nouveau minibus pour la commune

En cette fin d'année, la ville du Muy s'est dotée d'un minibus 9 places.

Afin de financer cette opération et de promouvoir les entreprises commerciales et artisanales de notre commune des emplacements publicitaires ont été commercialisés sur le minibus. Le véhicule sera utilisé par le Pôle ados ou le centre de loisirs dans le cadre d'animations en extérieur.

Que les entreprises ayant permis par leur participation, le financement de cette opération en association avec la mairie, soient chaleureusement remerciées.



Campagne d'élagage de platanes

C'est sous la houlette d'Alain Carrara, Adjoint aux services techniques et Frédéric Dagoubert, responsable du Centre Technique Municipal qu'une nouvelle campagne d'élagage des arbres s'est tenue du **lundi 28 septembre au vendredi 6 novembre**.

Au total, 62 platanes ont été taillés à divers endroits du Muy (Parking Barbero, Place Jean Jaurès, les Allées Victor Hugo, Place Amédée Bouis, Route de la Bourgade, Parvis Police Municipale, RDN 7, Salle Polyvalente, Place de la République, CTM). Grâce à une météo clémente, les agents municipaux y ont travaillé d'arrache-pied. Il s'agit d'un exercice difficile et physique, nécessitant une attention particulière de tous les instants, que ce soit avec l'utilisation de la tronçonneuse dans des conditions peu stables ou lors de la chute des branches tombant sur les voies.

L'élagage est nécessaire pour des raisons de sécurité, de contraintes urbaines, pour pouvoir contenir le gabarit des arbres et pour assurer une meilleure propreté sans feuilles.

Chemin des Valises

La réfection complète du chemin des Valises est terminée. Les travaux de rénovation de la voie ont compris les étapes suivantes :

- L'application d'enrobés avec un renforcement des bords de la chaussée par la réalisation de poutres de rives en grave-bitume.
- La création d'un pluvial complétée par la reprise des pentes afin d'orienter les eaux de ruissellement en surface vers les caniveaux de part et d'autre de la route.





■ La livraison du parc de loisirs des jardins du Moulin de la Tour se précise

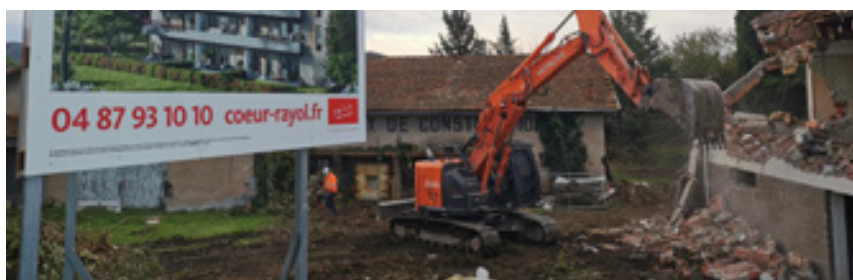
Le lot des jeux, le jeu d'eau, la pose de la clôture côté parking Saint Andrieu qui est dans un esprit identique à celle de l'entrée Ouest du Parc côté Roucas sont terminés. Cette clôture permettra de sécuriser le Parc, la nuit notamment, en plus de la vidéoprotection. Des supports à vélos ont été également installés. La dernière étape consiste à restaurer la base chantier Ouest du côté du parking du Roucas par la pose d'un portail et d'une clôture dans la continuité de l'existante (ces travaux débuteront dès janvier 2021).

Le paysagiste, quant à lui, termine ses plantations et semis ce qui nécessitera de laisser reposer jusqu'au printemps, période durant laquelle le Parc pourra être inauguré et ouvert au public si les conditions sanitaires le permettent. Les services municipaux travaillent également actuellement au montage d'un dossier d'autorisation de buvette notamment pour les week-ends et les mercredis ce qui permettra de pleinement profiter du Parc attablés au soleil hors période estivale ou à l'ombre sous les arbres en été.

■ Cœur Rayol

Spirit Immobilier réalise une nouvelle résidence au 31 chemin du Rayol. Situé dans un environnement verdoyant et résidentiel, l'ensemble immobilier « Cœur Rayol » se composera d'appartements du 2 au 3 pièces où chacun sera ouvert sur un balcon, une terrasse ou un jardin, de locaux de services en rez-de-chaussée et d'un parking en sous-sol.

Cette opération comportera 74 logements dont 44 logements en accession libre et 30 logements sociaux. La démolition s'est déroulée courant octobre et la livraison devrait avoir lieu au 4^{ème} trimestre 2022.



■ Le Muy avance

Pour preuve les grands bâtiments qui sortent de terre et concrétisent l'essor du Muy.

D'abord la construction par l'entreprise Patrick Ambrosino 347 Route d'Aix, déjà investie par l'agence immobilière Century 21. Puis à un stade intermédiaire le Pôle Médical, Boulevard des Ferrières qui accueillera des professions médicales et para-médicales.

Nous suivrons l'évolution de ces nouvelles constructions pour informer les Muyoises de l'essor de leur ville.



Travaux presbytère RDN-7

Après le passage d'entreprises du secteur privé, les agents municipaux des Services Techniques ont pris le relais des travaux de rafraîchissement des appartements du presbytère situés RDN7. Des interventions comprenant la reprise complète des peintures de toutes les pièces, de la cage d'escaliers et des menuiseries. Un embellissement de l'habitation de M. le curé, à continuation des travaux déjà réalisés auparavant lors de la réfection de la toiture de l'église Saint-Joseph et de celle du presbytère enfin plus récemment la remise au propre de la courette attenante au logement.



Réaménagement du site du Pont de l'Endre

Piloté par l'agglomération en partenariat avec la ville du Muy, ce projet répond à de réels enjeux tant ce site est fréquenté toute l'année par la population Muyoise mais aussi celle des communes voisines.

Le projet qui devrait s'achever fin janvier, s'inscrit dans le cadre du schéma d'accueil du public du massif de la Colle du Rouët de l'ONF.

Au programme :

- Création de 64 places de stationnement dont 2 places (Personne à Mobilité Réduite), 2 places pour les camping-cars et 1 place de bus
- Installation de 10 places pour les vélos
- Création d'un îlot central paysagé avec végétation méditerranéenne
- Aménagement du site avec mobilier urbain et signalisation

Le montant global de l'opération s'élève à la somme de 120 000 € intégralement supportés par DPVa.



Démolition de la maison « FOUCOU »

Tel que le maire du Muy s'y était engagé par la réalisation de nouveaux aménagements pour le Tennis Club muyoise, la maison Foucou attenante au Tennis Club a été démolie. Un vaste terrain d'attente pour des aménagements futurs est ainsi disponible. À la demande du Président du

TCM, Stéphane GAVOILLE, un projet de construction de 2 cours de Tennis « Padel » est à l'étude de même que les subventionnements. Cette nouvelle pratique du tennis à mi-chemin entre le tennis, le squash et le badminton explose en France.

■ Une excellente nouvelle pour notre commune : sortie de la carence pour logements locatifs sociaux

Par arrêté préfectoral du **24 décembre 2020** notifié le **4 janvier 2021**, le préfet du Var a prononcé la sortie de carence de notre commune. Le Maire du Muy récupère ainsi le droit de préemption confié jusqu'à présent au Préfet.

Cette sortie de carence s'explique par le respect par la commune des objectifs de production de logements locatifs sociaux du Plan Local de l'Habitat (PLH 2017-2020). Dès lors, la commune ne sera plus susceptible de devoir payer les majorations de pénalités que le Préfet peut infliger à la commune jusqu'à 500 % pour les collectivités locales qui respectent le moins leurs objectifs. Certaines communes de notre agglomération se voient ainsi infliger des majorations de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Notre commune compte désormais 365 logements locatifs sociaux et la programmation 2020-2022 permettra à nouveau de respecter les objectifs avec les opérations de l'Ilot St Joseph, de St Roch et du Rayol en cours.

Pour mémoire, 91 % des Muyoises et des Muyois sont éligibles aux logements locatifs sociaux et les cahiers des charges imposés aux promoteurs sont un gage de qualité de construction.



■ Arrivée d'un nouveau Directeur des Services Techniques : Monsieur Grégory JACQUEL

Suite au départ à la retraite de l'actuel Directeur des services techniques, Monsieur Daniel NICOLLET, à la fin du mois de janvier, un nouveau DST est arrivé ce **4 janvier** en provenance de la commune de la Farlède où il a exercé durant 2 mandats en qualité de DST.

Le mois de janvier servira ainsi de période de transition pour un passage de témoin entre le nouveau DST et son prédécesseur. Ce cadre territorial est âgé de 43 ans. Il dispose d'une expérience solide puisqu'il a été aussi par le passé responsable du centre technique municipal puis DST adjoint de la ville de Bandol.

Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans la réalisation de ses projets et missions.

■ Information police municipale et les patrouilles de nuit

Afin d'améliorer le cadre de vie de chacun et parce qu'il est trop souvent constaté ou rapporté qu'en première partie de nuit, les troubles à la tranquillité publique et les incivilités en tout genre sont récurrents dans le cœur de ville, Mme le Maire a mis en place des patrouilles ponctuelles de nuit.

Plusieurs objectifs :

- Renforcer le partenariat avec la Gendarmerie Nationale au-delà du créneau horaire actuel.
- Lutter contre les trafics de produits stupéfiants.
- Porter une attention particulière à la présence de mineurs sur la voie publique à des heures tardives.
- Éviter le passage à l'acte délinquant grâce à la présence dissuasive des patrouilles jusqu'à tard dans la nuit.
- Diminuer les troubles à la tranquillité publique

notamment les incivilités en tout genre, les rixes, les nuisances sonores, les troubles de voisinage, les délits routiers, etc...

- Répondre aux attentes de la population en réduisant les délais d'intervention des patrouilles urgentes permettant ainsi de désamorcer les tensions, d'alerter les autorités compétentes dans les meilleurs délais, d'éviter le sur-accident, ou de geler les lieux plus rapidement.
- Lutter contre les infractions à la salubrité publique. Fini le canapé déposé au coin de la rue à minuit ou la dernière déjection canine avant d'aller se coucher ...

Dans le prochain semestre, une évaluation sera faite pour analyser l'impact de ces patrouilles de nuit. Si nécessaire, des ajustements seront réalisés pour mieux répondre aux besoins des Muyoises et Muyoix en matière de sécurité publique.

■ Les caméras piétons ont équipé les agents de la police municipale

Les agents de la police municipale du Muy sont désormais autorisés à procéder à l'enregistrement audiovisuel de leurs interventions aux moyens de caméras individuelles (décret 2019-140 **du 27 février**). En effet, madame le Maire a obtenu l'autorisation préfectorale nécessaire à leurs mises en place comme elle s'y était engagée dans son programme.

Cet outil est destiné à :

- Prévenir des incidents au cours des interventions,
- Constater les infractions et permettre la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves, dans le cadre d'une procédure judiciaire,
- La formation et la pédagogie des agents.

Bien entendu, la réglementation concernant le traitement des données, de leur conservation et les conditions d'accès aux enregistrements seront scrupuleusement respectées.





■ La police municipale lutte contre les trafics

Félicitations à nos policiers municipaux qui mènent une lutte intensive contre les dealers en coordination avec la gendarmerie nationale.

La police municipale n'hésite pas aussi à verbaliser à 135 euros les dealers non respectueux du confinement et du couvre-feu.

La ville du Muy rappelle son implication dans la lutte contre les trafics, les délits ou incivilités que ce soit par ses policiers municipaux ou par son Centre de supervision urbain doté de 46 caméras de vidéoprotection que la gendarmerie nationale réquisitionne fréquemment pour mener ses enquêtes.

■ Déploiement force sentinelle sur Le Muy

Faisant suite aux attentats de Conflans-Ste-Honorine (16/10/2020) et Nice (29/10/2020), le gouvernement a rehaussé la posture VIGIPIRATE au niveau « URGENCE ATTENTAT ».

En réponse, la force sentinelle assure au Muy la sécurité par la présence dissuasive de militaires en uniforme et armés.

Ces forces militaires seront au Muy, en principe, jusqu'en avril 2021.





■ La ville du Muy retenue pour le programme « petites villes de demain » par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires

Le programme « Petites villes de demain » à l'instar du programme « Action cœur de ville » pour les villes moyennes est un dispositif par lequel l'Etat au travers de l'Agence nationale de cohésion des territoires accompagne les communes de moins de 20 000 habitants et y concrétiser des projets dans le respect de l'environnement. Les aides concernent le pilotage du projet, l'ingénierie, le poste de chef de projet. Elles sont aussi financières sur des thématiques ciblées.

Le programme 2020-2026 était prévu pour 1 000 communes de France avec une enveloppe de 3 milliards d'euros.

Nous avons l'immense plaisir de vous informer que la ville du Muy a été retenue. Seules 13 communes dont Le Muy ont été retenues dans le département du Var.



■ État civil : 2020 en chiffres et en bref

En ce début d'année, le service état civil dresse le bilan des enregistrements naissances, mariages, PACS et décès.

ANNÉE	NAISSANCES		PACS	MARIAGES	DÉCÈS		Total
	LE MUY	HORS COMMUNE			LE MUY	HORS COMMUNE	
2020	1	104	28	26	58	47	105
2019	1	88	27	44	51	59	110





PAUSE BIEN NAÎTRE
 BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE
 ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ
 À domicile - Le Muy et ses alentours
 Massage bien-être
 Massage prénatal
 Atelier de Massage Bien Naître Bébé
 Atelier Bien Naître Yoga Bébé
 Soins du corps
 Prestations de beauté

Telephone : 0431586480  Pause Bien Naître www.pausebiennaitre.fr




■ Une créatrice de bracelets sur-mesure au Muy

Delphine Cordonnier a récemment créé son entreprise sur la commune. Elle confectionne, dans son petit atelier à domicile, des bracelets sur-mesure, personnalisables et à la commande.

C'est un concept original et ludique, qui permet aux clients de personnaliser leur bracelet et de le visualiser en temps-réel.

Elle réalise également les pochettes qui permettent de protéger les bracelets, ainsi que la petite lingette nettoyante. Les tissus des pochettes sont fabriqués en France tout comme la chamoisine.

Afin de vous faire une meilleure idée, rendez-vous sur la boutique en ligne : <https://www.luntindurocher.fr>



Amate
 HYPNOSE
 THÉRAPIES BRÈVES
www.amate.life
 06.11.81.25.35

■ Cabinet d'hypnose et de thérapie brève

Emmanuelle Baeumler, spécialiste des états de stress post-traumatiques, des troubles du comportement et des apprentissages vous accompagne avec ses outils pour vous aider à gérer et vous libérer de tout ce qui vous empêche d'être bien : Chaque problème a sa solution, s'il n'y a pas de solution, c'est qu'il n'y a pas de problème. Quelles qu'en soient les origines : événements de vie, transgénérationnel ou autre, vous allez enfin pouvoir atteindre vos objectifs.

Ateliers des parents et groupes de parole sur demande.

39, Impasse des Acacias
 Infos et RDV sur www.amate.life / 06 11 81 25 35



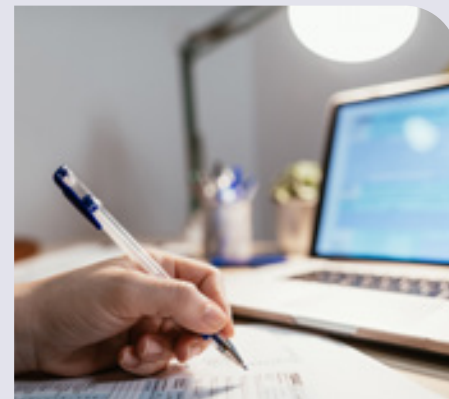
■ Un salon de bien-être

SoMum vous accueille au Muy dans un espace cocooning et privilégié dédié au bien-être où le temps s'arrête... Elodie Bock est spécialisée dans les massages périnataux, le massage bébé ainsi que le drainage lymphatique de la méthode Renata França. Forte de plus de 10 ans d'expériences et lauréate des meilleures mains de France.

Venez vivre un moment hors du temps loin du tumulte de la vie quotidienne.

Au cabinet ou à domicile : 176 chemin des valettes

Elodie Bock : 07 71 70 71 06
www.somumbienetre.fr



■ Accueil à la Maison France Services

Pour rappel France services est situé Rue Joachim Ollivier. C'est un service public communal en partenariat avec l'association MODE 83 destiné aux Muyoises et Muyoises désireux de se faire accompagner dans leurs démarches administratives dématérialisées ou de profiter de l'espace public numérique (EPN). Dans le cadre de l'actuelle crise COVID, le public est accueilli sur rendez-vous dans le respect des règles sanitaires. Les agents d'accueil sont également à disposition pour réaliser des rendez-vous par téléphone et accompagner les personnes selon leurs besoins.

Pour prendre RDV :
04 94 43 50 00

Jours et horaires d'ouverture :
le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le mardi et jeudi de 9h à 12h.

■ Plateforme « Place de marché » pour les commerçants de Dracénie

Madame Liliane BOYER, Maire du Muy et 3^{ème} Vice-présidente à l'agglomération DPVa en charge du développement économique, a reçu jeudi 05 novembre à l'Hôtel de ville Mme Sophie DUFOUR, membre du bureau communautaire et 3^{ème} adjointe au Maire de Draguignan et M. Christophe DUBOIS, Vice-Président de l'Union Patronale du Var pour le lancement par l'agglomération de la plateforme "Place de marché".

Destinée aux 23 communes de DPVa (Dracénie Provence Verdon agglomération), dont le Muy, elle est une plateforme de commerce en ligne destinée aux commerçants, agriculteurs, artisans ou professionnels. Un site internet a été mis en ligne dans les plus brefs délais afin de proposer au public un dispositif de "click & collect" (système de commande en ligne et de retrait en boutique ou par livraison).

Tous les commerçants et professionnels seront accompagnés pour la mise en ligne de leurs produits par DPVa et l'UPV (Union Patronale du Var). L'inscription sur le site est gratuite. Sur le Muy, le référent local est M. Romain VACQUIER, premier adjoint au Maire en charge des finances et du développement économique. "Consommer local et solidaire, soutenons les activités et les emplois de notre territoire".

Informations : placedemarche@dracenie.com

Téléphone : 04 98 10 72 65

■ Saisir le Jour devient Destia

Le Service d'Aide À Domicile (S.A.A.D) Saisir le Jour situé au 30 boulevard des Ferrières a changé de nom. La structure s'appelle dorénavant Destia. Le réseau Destia est spécialiste dans les métiers de services à la personne et agréé/autorisé par l'Etat, leur mission consiste à améliorer la qualité de vie du plus grand nombre de personnes avec un credo fondamental : respecter et même développer leur autonomie.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h
et de 14h à 17h

Téléphone : 04 94 81 44 20



Recherche médecins généralistes

En mal de praticiens pour assurer la pérennité des consultations médicales, la Municipalité du Muy s'est mise en quête de généralistes souhaitant exercer dans le village. En effet, aujourd'hui, les administrés sont obligés de faire des kilomètres ou attendre des semaines pour obtenir un rendez-vous.

Madame le Maire souhaite y remédier en lançant cet appel.

■ Les Restos du Cœur

Responsable du secteur Le Muy :
Claudine DELOMPRE

Adresse du local :
8, Rue de l'Hôtel de Ville

Inscriptions par téléphone au 09 72 58 54 07, laissez votre nom et numéro de téléphone afin qu'un bénévole puisse vous rappeler.

Les distributions pour les bénéficiaires se tiennent les mardis après-midi et les mercredis matin, grâce aux bénévoles et l'aide de la Municipalité qui fournit le véhicule nécessaire au transport des denrées jusqu'au Muy.



Flash

Le nouvel agenda 2021 de la ville est arrivé, il est disponible à l'accueil de la Mairie.



■ De nouveaux points d'apport volontaire

Afin de faciliter la collecte des déchets ménagers et la revalorisation des emballages recyclables, de nouveaux points d'apport volontaire sont opérationnels dans les quartiers comme suit :

- Chemin des Vignes (1 colonne Ordures Ménagères, 1 verre, 1 papier, 1 emballages).
- Base de loisirs – Usine à eau (RD25) (1 colonne Ordures Ménagères, 1 verre, 1 papier, 1 emballages).
- Avenue des Acacias (1 colonne Ordures Ménagères, 1 verre, 1 papier, 1 emballages).
- Les Charles entrée A (4 colonnes Ordures Ménagères).
- Les Canebière (6 colonnes emballages, 2 papier).
- Chemin des Pins Parasols (3 colonnes Ordures Ménagères, 1 verre, 1 carton, 1 papier, 1 emballages).

NOUVEAUTÉ INSTAGRAM



En plus de sa page Facebook et du Site Internet, la Ville du Muy est désormais présente sur le réseau social d'Instagram.

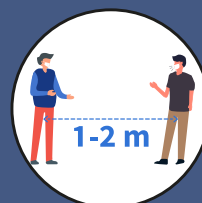
Suivez les publications officielles sous le compte **VilleduMuy** et **abonnez-vous !**

Flash info

Conformément à l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire, il est rappelé aux détenteurs d'oiseaux qu'ils sont tenus d'en faire la déclaration auprès du Maire du lieu de détention des oiseaux en renseignant une fiche disponible au service environnement ou en téléchargement sur le site internet de la commune.

RAPPELS

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIÈRES À ADOPTER



LE MUY

JUILLET 2019

une ville innovante



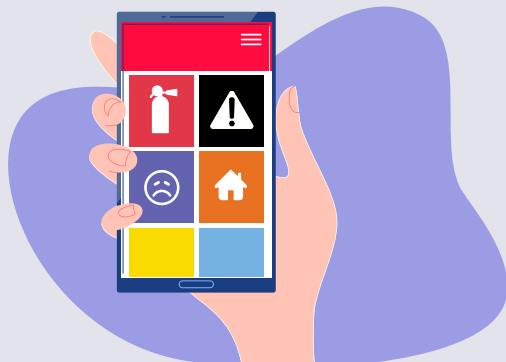
L'application citoyenne

Soyez acteur de votre cadre de vie

L'Application Citoyenne est à la disposition des Muyoï et Muyoïses depuis le 1^{er} juillet 2019. Cet outil moderne de démocratie participative permet à tout citoyen de signaler en un clic aux services communaux toute situation nécessitant une intervention en matière de sécurité, d'environnement, de propreté ou de cadre de vie.

Quels objectifs ?

Grâce à cette application, l'ensemble des administrés peut largement s'impliquer et ainsi agir directement sur son cadre de vie. Par ailleurs, en se rajoutant aux moyens de communication avec la mairie déjà existants (accueil dans les services, téléphone, mail, courrier papier, page Facebook), ce dispositif optimise encore davantage la remontée d'informations en direction des services municipaux.



Quels types d'événements pourront être signalés ?

L'Application Citoyenne propose 8 catégories d'événements, chacune étant identifiée par un bouton différent, à savoir :

- Incendie/Inondation
- Accident
- Agression/Cambriolage
- Dégradation
- Déchets
- Voirie/Signalisation/Espaces Verts
- Animal errant
- Tapage

À titre d'exemple, vous pouvez ainsi facilement signaler des dépôts sauvages d'ordures dans la rubrique « Déchets », des nids de poule dangereux tout comme des panneaux de signalisation détériorés dans la rubrique « Voirie/Signalisation/Espaces Verts », la présence de graffitis dans la rubrique « Dégradation », etc.

Mode d'emploi pas à pas

- Télécharger gratuitement « L'Application Citoyenne » sur votre Smartphone dans AppStore ou PlayStore.
- S'identifier avec son adresse mail, lors de la 1^{ère} connexion uniquement.
- Pour signaler un événement anormal, il convient d'activer la géolocalisation et de cliquer sur la catégorie concernée.
- De manière facultative, il est possible d'ajouter un commentaire dans l'onglet « saisir votre description ».
- Envoyer ! L'utilisateur est localisé par GPS, l'événement et sa localisation sont transmis à la Mairie par mail.



■ Modification de garage : appel des règles d'urbanisme

L'aménagement d'un garage, dont la vocation est liée au stationnement des véhicules, en pièce habitable, studio, local professionnel ou encore commercial, nécessite une autorisation d'urbanisme.

Le type de demande à déposer en mairie^(*) dépend de plusieurs critères :

- la surface du garage à aménager et la surface de la construction existante.
- Si vos travaux modifient les structures porteuses de la construction ou la façade (changement de l'ouverture du garage par exemple).

^(*) Formulaire Cerfa n° 13406*07 ou 13409*09 pour un permis de construire et Cerfa n° 13703*07 ou 13404*07 pour une déclaration préalable.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire au service urbanisme de la Mairie ou le télécharger directement sur le site : www.service-public.fr rubrique «Services en ligne et formulaires».

Il faudra fournir 4 exemplaires minimum de la demande et du dossier.

Attention : le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie ne préjuge en rien d'une décision favorable in fine. Cette autorisation de transformation est notamment liée au règlement du Plan Local d'Urbanisme, et notamment de la zone dans laquelle le bien se situe.

Contact pour tout renseignement :

Service urbanisme : Ouverture au public sur rdv tous les matins de 8 h 30 à 12 h 00 et le mercredi après-midi de 13 h 30 à 17 h 00

Téléphone : 04 94 19 84 30



■ Permis de louer

Un dispositif pour lutter contre l'habitat indigne.

Qu'est-ce que c'est ?

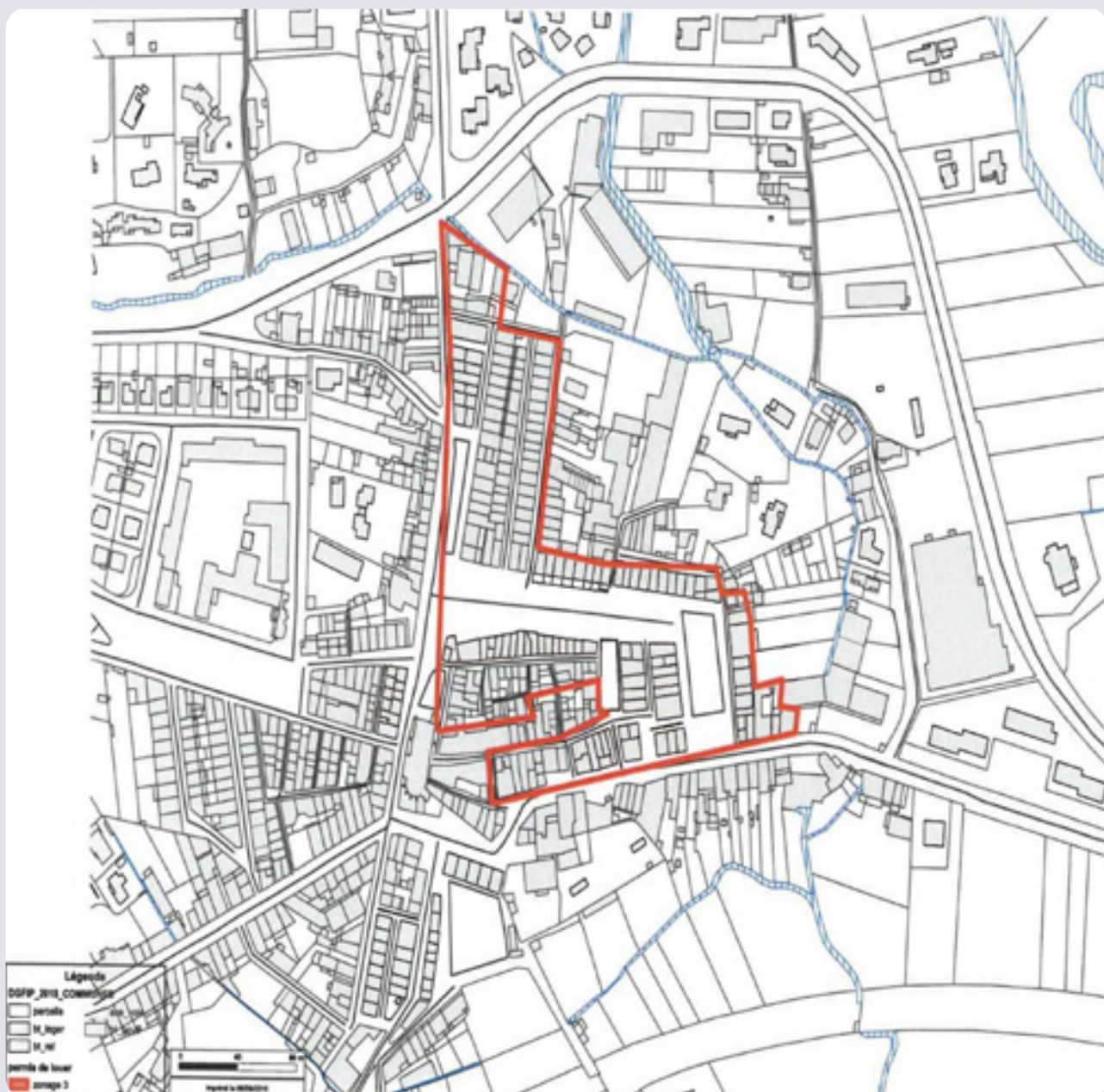
Le permis de louer est une autorisation préalable de mise en location pour toute location ou relocation de logements à usage de résidence principale. Ce dispositif désormais obligatoire s'inscrit dans le cadre de la stratégie territoriale de lutte contre l'habitat indigne et dégradé

Où s'applique le permis de louer ?

Le périmètre géographique d'application du permis de louer

Nouveau locataire ?

Assurez-vous que l'autorisation préalable de mise en location est annexée à votre bail. À partir du 1^{er} mai 2021





Pourquoi ?

Le permis de louer est un nouvel outil pour améliorer le logement, en amont de l'occupation de logements pouvant être considérés comme non décents, dangereux ou insalubres. Il permet d'informer les propriétaires sur leurs obligations et les possibilités d'accompagnement et de financement des travaux à réaliser.

Dans quelles conditions ?

Une nouvelle autorisation sera nécessaire à tout changement de locataire. Ne sont donc pas concernés les renouvellements de baux, les reconductions de baux et les avenants aux baux. Cette autorisation n'est plus valable si le logement n'est pas loué dans les deux ans suivant son obtention.

Comment ?

L'autorisation préalable de mise en location doit impérativement être obtenue avant la signature du bail.

1) Constitution du dossier

Remplir le formulaire cerfa n°15652*01 (téléchargeable) et y joindre :

- un diagnostic de performance énergétique ;
- un constat de risque d'exposition au plomb pour les logements construits avant 1949 ;
- un diagnostic amiante pour tout immobilier antérieur au 1^{er} juillet 1997 ;
- un diagnostic électricité et gaz pour une installation de plus de 15 ans ;
- un plan du logement.

2) Dépôt du dossier

Par mail :

- Pour les particuliers : info@ville-lemuy.fr
- Pour les professionnels : info@ville-lemuy.fr
- Par courrier ou sur place :
Mme le maire 4, rue de l'hôtel de ville
83490 – le Muy

3) Traitement du dossier

- Un récépissé est délivré au moment de la réception du dossier complet ;
- la demande est instruite sous un mois ;
- durant ce délai, un contrôle du logement est effectué par un technicien.

4) Trois réponses possibles

- L'autorisation est acceptée et devra être annexée au bail de location par le propriétaire.
- L'autorisation est soumise à la condition de réalisation de travaux de mise en conformité avant une nouvelle visite de contrôle. Cette autorisation sous condition est transmise au préfet.
- L'autorisation est refusée lorsque le logement est passible de porter atteinte à la sécurité des locataires et à la salubrité publique. Dans ce cas, le refus est transmis au préfet, à la caf, à la msa et aux services fiscaux.

Quelles sont les sanctions encourues par les propriétaires ?

En cas de mise en location d'un logement sans autorisation préalable ou ayant fait l'objet d'une décision de rejet, le propriétaire dispose d'un délai d'un mois pour régulariser la situation sous peine de paiement d'une amende allant de 5 000€ à 15 000€.

Pour plus d'informations

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mairie annexe
77, route nationale 7
Service Fiscalité Directe Locale
04.94.19.84.30
resp.fdl@ville-lemuy.fr



« Le SEVE* s'engage pour l'eau en Afrique »

Dans le cadre de la « coopération décentralisée », un dispositif mis en place par la loi Oudin-Santini du 9 février 2005, les collectivités territoriales ont la possibilité d'effectuer des actions de coopération au niveau international. Il peut s'agir notamment d'actions d'aide d'urgence ou d'action de solidarité internationale, dans les domaines de l'eau et de l'assainissement au bénéfice de populations défavorisées.

Dans ce cadre, le Syndicat de l'Eau du Var Est, structure chargée de l'adduction et de la potabilisation de l'eau pour les communes de la CAVEM, du Muy et de Bagnols en Forêt, a engagé des partenariats avec plusieurs pays d'Afrique, et ce dès 2009. L'équipe du SEVE se rend alors régulièrement sur place, au contact des populations et des partenaires locaux pour juger de l'avancement des projets et de la qualité des équipements réalisés.

En effet, la question de l'eau constitue un problème majeur pour les populations d'Afrique subsaharienne. La situation dans la région est caractérisée par un accès difficile à cette ressource et par une mauvaise gestion des points d'approvisionnement, ouvrant la menace des maladies infectieuses et parasitaires. Au Bénin, par exemple, un ménage sur trois n'a pas accès à l'eau

potable et le problème se pose avec un peu plus d'acuité en milieu rural.

Suite à l'implication du SEVE en collaboration avec l'association Eau Vive, le village de Maïné Soroa au Niger a donc pu bénéficier en 2010 de la création de deux puits cimentés, puis ce fut au tour du village de Makalondi, où trois forages furent créés en 2015. Au Sénégal, un réseau d'eau potable de 7 km a ensuite été réalisé en 2016 au sein la communauté rurale de Keur-Baka.

Au Bénin, le SEVE s'est engagé dans un projet global d'extension de l'adduction de l'eau villageoise autour de la commune de Ouaké. Ce projet a commencé en 2015 par la réalisation de 2 km de réseau, de 3 bornes fontaines publiques, et de 3 branchements particuliers.

Au total, plus de 1 340 personnes ont pu bénéficier de ces installations dans les villages d'Ayéélé, de Kékélébia et de Madjatou-Massi.

En 2020, le SEVE s'engage à nouveau aux côtés de la commune de Ouaké et de l'ONG Sud Nord Action, pour desservir la localité de Salangawa. Cette nouvelle tranche du programme prévoit la fourniture et la pose de 9,4km de canalisation, la réalisation de dix points de distribution, et un accompagnement adapté prévoyant la formation des bénéficiaires et des usagers sur l'entretien, le fonctionnement et la gestion des installations nouvelles.

Au vu de la précarité constatée en matière d'approvisionnement en eau potable, Le projet d'extension de l'AEV d'Assodè aura un impact significatif et immédiat sur les conditions d'hygiène et de santé publique pour une population estimée à 2 000 habitants à l'horizon 2030.

Le programme d'intervention se chiffre actuellement à 170 000 euros, avec une participation financière de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50%.

*Syndicat de l'Eau du Var Est



AGENDA

En raison du contexte sanitaire actuel, les manifestations proposées sont susceptibles d'être modifiées voire annulées.

Merci de votre compréhension.

FÉVRIER

Mercredi 10 février

Miniludo du Muy - Jeux pour tous les âges. Deux créneaux :
14h à 15h15 ou 15h30 à 16h45

Inscriptions obligatoires auprès du BIJ au 04 98 12 49 36



Jeudi 18 février

Collecte Don du Sang
De 8h00 à 12h30, salle polyvalente

MARS

Vendredi 19 mars

Anniversaire de la fin de la Guerre en Afrique du Nord
18h : Monument aux Morts du Centre-Ville

Samedi 20 mars

Vide-Grenier
7h-16h : Allées Victor Hugo et place Amédée Bouis

Buvette et snack sur place
Inscriptions en Mairie



Samedi 27 mars

Représentation théâtrale « Hamlet » d'après William Shakespeare
20h30 : Médiathèque – Avenue Sainte Anne
Renseignements : 04 94 50 59 59

AVRIL

Lundi 5 avril

Chasse aux œufs
11h : Parc de Loisirs « Les Jardins du Moulin de la Tour »

Dimanche 25 avril

Journée Nationale du Souvenir de la Déportation
10h : Messe en l'Eglise Saint-Joseph
11h15 : Monument aux Morts du cimetière

MAI

Samedi 1^{er} mai

Fête champêtre de la Roquette avec messe, repas et animations provençales

Samedi 8 mai

Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 – Fin de la Deuxième Guerre Mondiale
11h00 : Formation du cortège devant la Mairie pour le défilé jusqu'au Monument aux Morts, allées Victor Hugo



Jeudi 13, Samedi 15 et dimanche 16 mai

Compétition Interdances organisée par « l'Europe en Scènes »

- **Les 13 et 15 mai**
Eliminatoires à partir de 9h30
Salle polyvalente
- **Le 16 mai**
Finale à partir de 9h30
Salle polyvalente

LA PAROLE EST DONNÉE À L'OPPOSITION

BIEN VIVRE AU MUY

Afin de vous soutenir autrement au cœur de notre commune.

bvam@gmail.com

LE MUY POUR VOUS

LeMuy

**'UNE
CHASSE
AUX ŒUFS
POUR PÂQUES**

LUNDI 05 AVRIL 2021

11H

PARC DE LOISIRS
LES JARDINS DU MOULIN
DE LA TOUR

≡ SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS ≡